

**EDITO**

**ANGLÈS  
BARRE  
BERLATS  
CAMBON-ET-SALVERGUES  
CASTANET-LE-HAUT  
ESCROUX  
ESPÉRAUSSES  
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT  
GIJOUNET  
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT  
LACAUNE-LES-BAINS  
LAMONTÉLARIÉ  
LE SOULIÉ  
MOULIN-MAGE  
MURAT-SUR-VÈBRE  
NAGES  
ROSI  
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS  
SENAUX  
VIANE**

Chères vous toutes, Chers vous tous,

Si l'édito est un rendez-vous que j'aime, c'est parce qu'il est une opportunité de vous parler presque directement. Et dans toutes ces occasions qui me sont offertes depuis le début de ma présidence en 2020, celle-ci est particulière : nous voici à mi-chemin. À la moitié de cette aventure unique que nous écrivons ensemble, toutes les voies se rejoignent et tracent le plus ambitieux des itinéraires.

Je pense d'abord à la jeunesse de notre territoire, à cette énergie folle qui, clairvoyante, sait retrouver dans nos contrées ses racines. Qui sait d'où il vient sait où il va... J'ai une pensée toute particulière pour mes équipes en charge du chantier loisirs jeunes : pas moins de 48 ados, des quatre coins de la Communauté, partent depuis février à la recherche de leurs origines : sport, culture, patrimoine, chantiers patrimoniaux et bien sûr loisirs... Un excellent programme qui fait ses preuves pour cette deuxième édition.

J'ai bien sûr également une pensée pour nos aîné(e)s qui sont le cœur battant de nos villages. Ces derniers mois, l'inquiétude a souvent conduit nos discussions, notamment autour de la question des déserts médicaux. Nous avons agi toutes et tous ensemble et, bien que des choses restent à faire, je suis fier du puissant travail d'équipe que les élu(e)s de la Communauté et partenaires ont porté : rien ne peut résister à la mêlée des Monts de Lacaune et du Haut Languedoc, surtout quand elle pousse dans la même direction.

Fier également du rayonnement que notre territoire émet aujourd'hui. Lors de mes déplacements, d'Albi à Montpellier, de Béziers à Castres, on me dit souvent, non sans un air espanté : « Qu'est-ce que ça bouge chez vous ! ». Encore une fois : d'une même voix, tourisme et culture se parlent et parlent aux autres, des bases de loisirs aux musées. La remarquable action des équipes de l'office de tourisme, tant en promotion qu'en proposition d'activités, accompagnée d'une programmation culturelle qui séduit habitants comme visiteurs, fait des miracles.

En parlant de miracle : Marée Haute, premier festival « signature » de notre territoire, s'est terminé le 29 mai dernier après un début d'histoire qui ressemble à un conte : de mémoire de plusieurs organisateurs de festivals, jamais une initiative n'a été aussi incroyablement fédératrice que Marée Haute.

J'aimerais, au nom de la Communauté de Communes, remercier encore très chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont rendu cette fête possible. Et quelle incroyable fête ! Des milliers de festivaliers ont été au rendez-vous partout sur nos contrées.

Je pense aussi à tous les agents de la collectivité, des services administratifs comme techniques, qui œuvrent toute l'année, particulièrement depuis les derniers mois, afin de préparer la saison touristique que je nous souhaite toujours aussi flamboyante que les années précédentes.

J'ai enfin une pensée pour vous. Une moitié de chemin parcourue mais encore tant de choses à faire. J'aimerais ainsi profiter de cet edito pour conduire un vrai message d'espoir : notre territoire travaille ensemble et réussit.

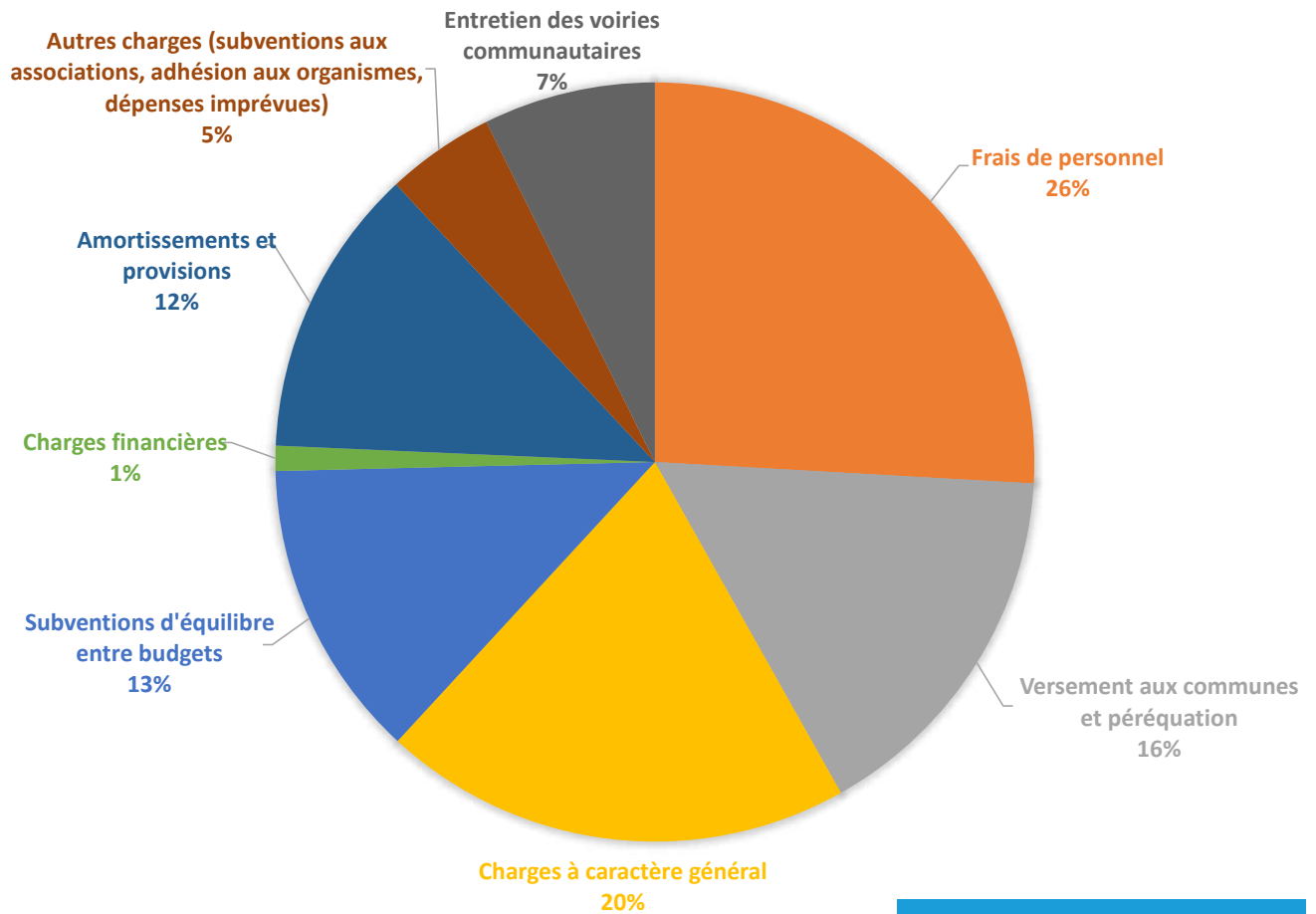
S'il y a une constante dans nos terres, du Tarn et de l'Hérault, c'est que la fatalité n'existe pas : ni celle de la géographie, ni celle de la météorologie, ni même encore celle de l'économie, qui n'a eu aucune chance face à l'inventivité, la combativité et le savoir-faire de nos terres, qui surprennent partout en France par leur dynamisme.

Chères vous toutes et chers vous tous, gardez espoir : la route est belle et c'est ensemble que nous l'empruntons.

**Daniel VIDAL**  
*Président de la Communauté de Communes  
des Monts de Lacaune et de la Montagne du  
Haut Languedoc*

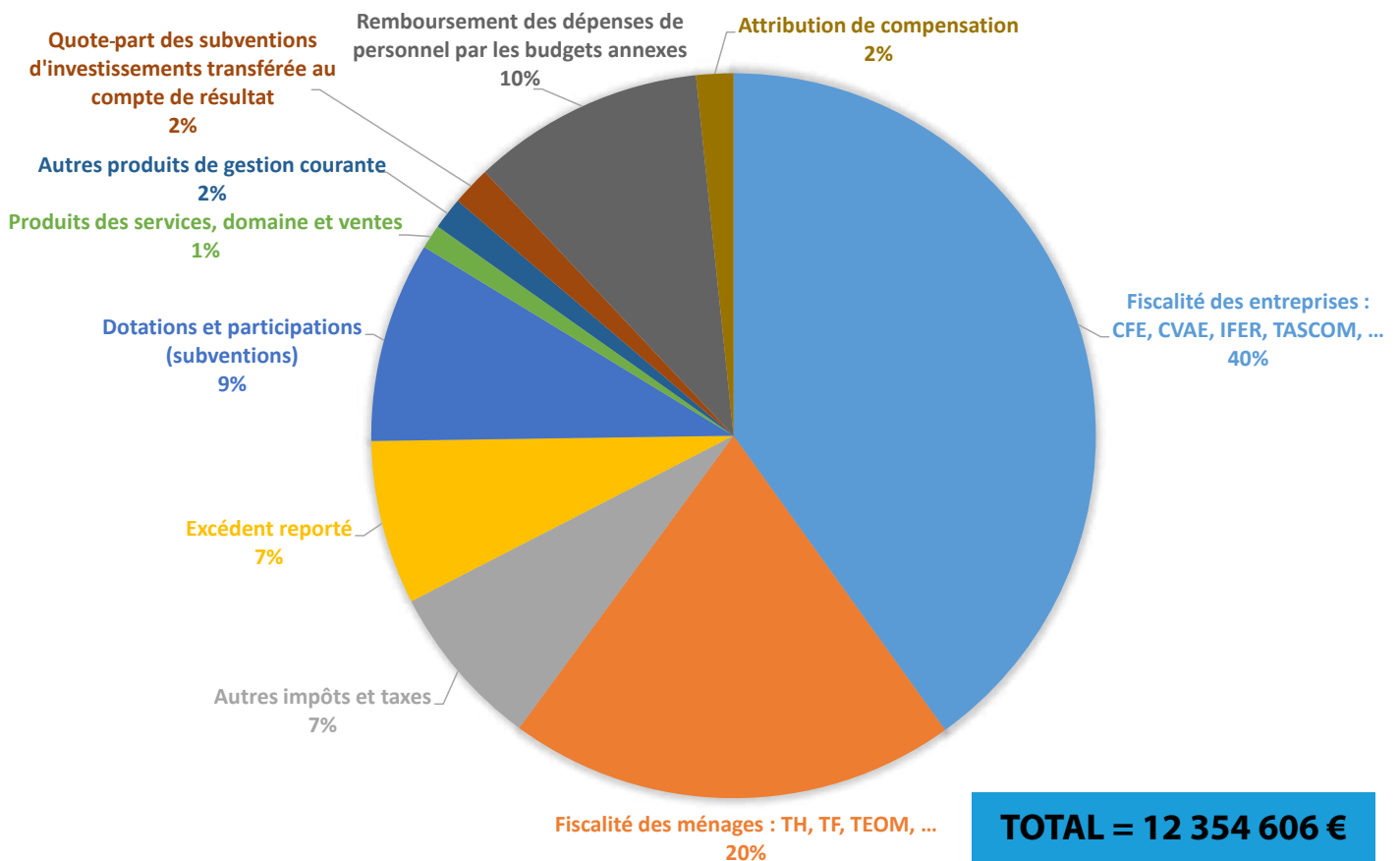
# Présentation du budget 2023

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



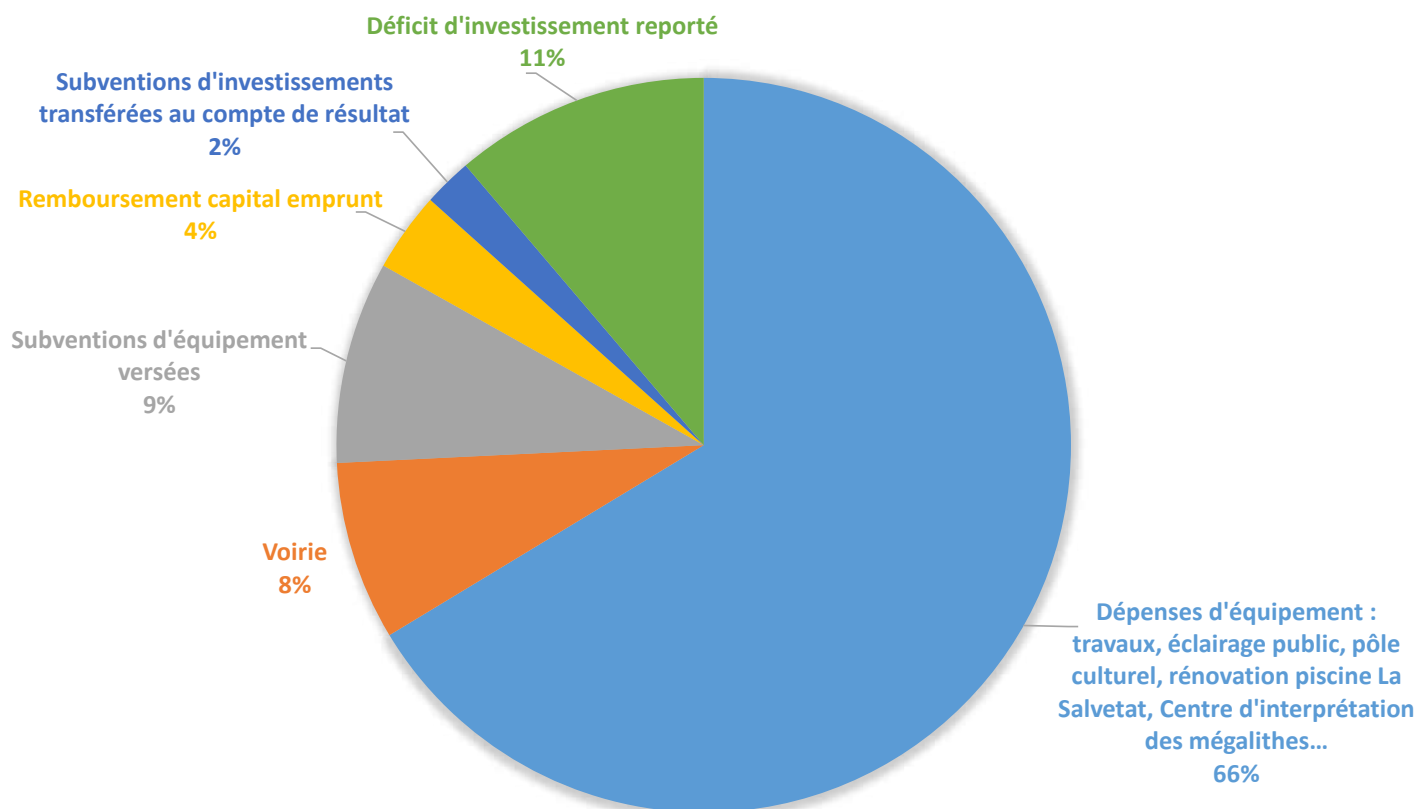
**TOTAL = 12 354 606 €**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



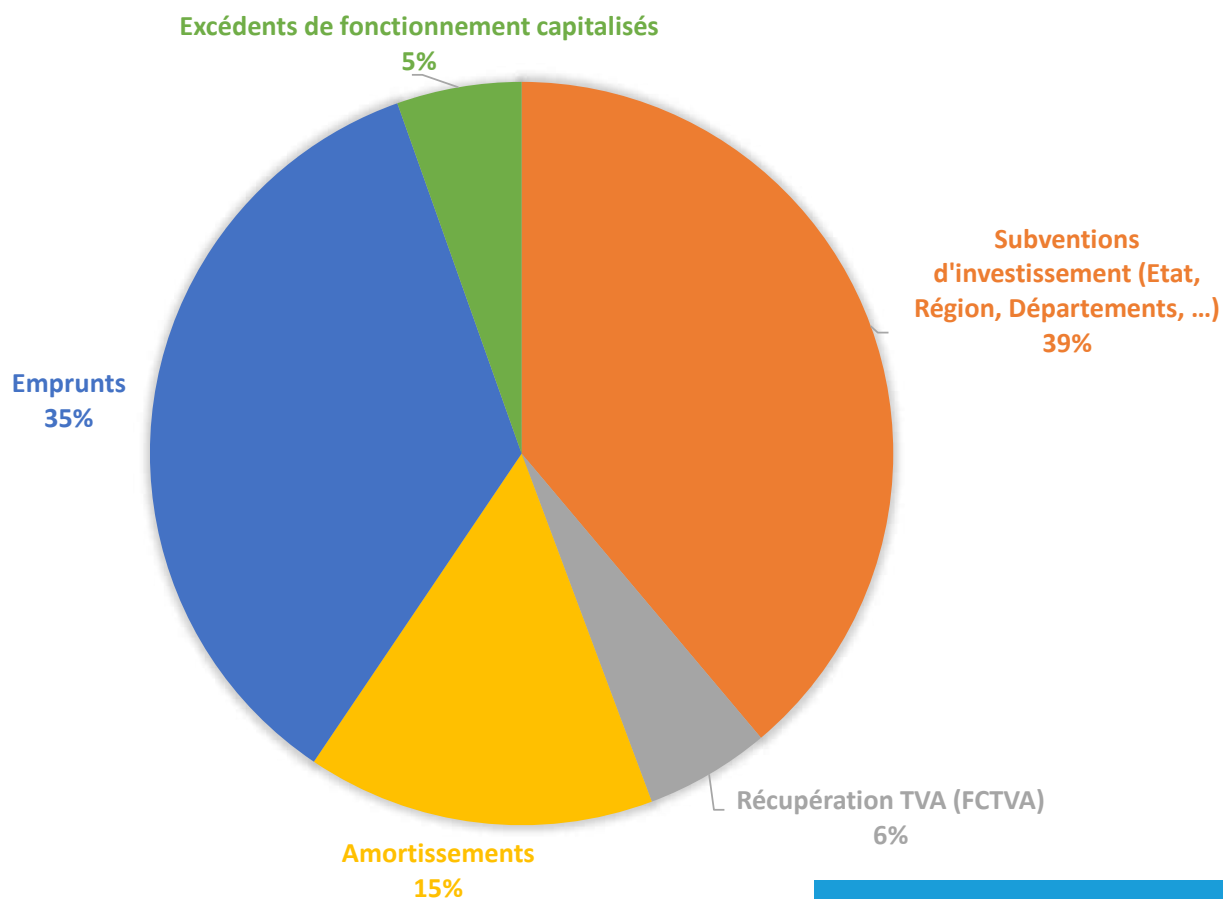
**TOTAL = 12 354 606 €**

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



**TOTAL = 10 048 018 €**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



**TOTAL = 10 048 018 €**

**Fiscalité attendue des ménages et des entreprises année 2023**  
(Etat 1259 FPU délivré par la Direction des Finances Publiques)

| Intitulés   | Fiscalité des ménages |        |                    |
|---|-----------------------|--------|--------------------|
|   | Bases                 | Taux   | Produits attendus  |
| Taxe Habitation sur les résidences secondaires (TH) | 6 605 000 €           | 10,41% | 687 581 €          |
| Taxe Foncière sur le Bâti (TFB)                     | 12 993 000 €          | 2,57%  | 333 920 €          |
| Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)                | 723 900 €             | 3,61%  | 26 133 €           |
| Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti (TAFNB)         |                       |        | 18 728 €           |
| Allocations compensatrices (TFB et TFNB)            |                       |        | 203 €              |
| Compensation pertes TH sur résidences principales   |                       |        | 843 613 €          |
| <b>TOTAUX</b>                                       |                       |        | <b>1 910 178 €</b> |

| Intitulés  | Fiscalité des entreprises |        |                    |
|--|---------------------------|--------|--------------------|
|  | Bases                     | Taux   | Produits attendus  |
| Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)                    | 4 295 000 €               | 29,45% | 1 264 878 €        |
| Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)             |                           |        | 728 657 €          |
| Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) |                           |        | 1 625 422 €        |
| Dotation Compensation Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP)   |                           |        | 174 013 €          |
| Taxe sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM)                  |                           |        | 47 556 €           |
| Allocations compensatrices (CFE, CVAE)                       |                           |        | 1 095 023 €        |
| <b>TOTAUX</b>  |                           |        | <b>4 935 549 €</b> |

**TOTAL fiscalité ménages et entreprises attendu pour l'année 2023 = 6 845 727 €**

**Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) attendue des ménages et des entreprises année 2023 (Etat 1259 TEOM délivré par la Direction des Finances Publiques)**

| Intitulé                                     | Bases        | Taux   | Produits attendus |
|--|--------------|--------|-------------------|
| Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) | 10 867 565 € | 13,02% | 1 414 957 €       |

Les taux de Taxe Foncière sur le Bâti (TFB), Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB), Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), TEOM et tarifs de la Redevance Spéciale (RS) sont votés chaque année par les élus en Conseil Communautaire. Lorsque le taux n'apparaît pas dans le tableau, le produit attendu est versé directement par l'Etat (compensations). Suite à la disparition progressive de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales, le taux de Taxe d'Habitation voté en 2023 concerne les résidences secondaires.

## Environnement - Les déchets

### NOUVEAU CAMION

La Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc a investi dans une nouvelle Benne à Ordures Ménagères (BOM) d'une capacité de 7 m<sup>3</sup> (contre 5 m<sup>3</sup> actuellement). Ce nouveau camion, qui doit arriver au début de l'été, va permettre une optimisation du service de collecte notamment en supprimant une tournée de collecte sur le secteur du Caroux (2 tournées au lieu de 3 en juillet et août) et un seul vidage au quai de transfert de Lacaune en fin de tournée (2 vidages actuellement).

## INCIVILITÉS

Encore trop de déchets non ménagers se retrouvent dans les bacs d'ordures ménagères. Afin de maîtriser ses coûts, la CCMLHL choisi de ne plus collecter ce type de déchets et des actions de sensibilisation sont menées sur le territoire.

Pour rappel, les particuliers peuvent déposer gratuitement ce type de déchets en déchetterie alors qu'ils seront facturés à la Communauté de Communes (et donc aux contribuables) s'ils sont collectés avec les ordures ménagères (tarifs d'une tonne d'ordures ménagères = 182 €).



## ACCIDENT

Au mois de mars, un de nos agents a été victime d'un accident alors qu'il collectait un bac d'ordures ménagères. Il a reçu en plein visage un fût de bière encore sous pression, qui a été propulsé alors que la benne compactait les déchets collectés. Fort heureusement la blessure n'a été que superficielle et l'agent a été vite rétabli. Cet accident aurait largement pu être évité si le fût en question avait été déposé en déchetterie.

## TRI

Mieux trier ses déchets est la meilleure solution pour maîtriser nos coûts. Pour rappel, les coûts de traitement de Trifyl sont 8 fois plus élevés pour l'ordure ménagère que pour le tri.

**Une tonne d'ordures ménagères = 182 € TTC**

**Une tonne d'emballages ménagers recyclables = 22 € TTC**

**Une tonne de verre = 33 € TTC**

Chaque déchet déposé dans le mauvais bac constitue un choix économique et environnemental qui nous impacte tous.

**100 % DES EMBALLAGES  
ET DES PAPIERS SE TRIENT !**



## ► La voirie - L'éclairage public

### EMBAUCHE DE 2 NOUVEAUX AGENTS

Les services techniques ont le plaisir d'accueillir 2 nouveaux agents : Jonathan ARRUFAT (à gauche sur la photo) et Christophe VINCENT (à droite sur la photo).

Jonathan est basé à Camp Del Tour (La Salvetat-sur-Agoût). Il sera amené à renforcer les équipes ordures ménagères lors des tournées, participer à l'entretien des sentiers de Randonnées, participer au ramassage des encombrants...

Christophe est basé à Lacaune en tant que chauffeur de Benne à ordures ménagères pour les tournées autour de Lacaune, Viane, Murat. Il est aussi chargé de l'entretien des véhicules avec son binôme, Franck Bral.



### MARCHÉ INVESTISSEMENT VOIRIE POUR 2023

Le marché de voirie pour 2023 a été attribué aux entreprises GARENQ et GUIPAL suivant les secteurs géographiques. Les travaux seront réalisés de juin à octobre 2023.

Voici le programme succinct des travaux :

|                     |              |                    |                |
|---------------------|--------------|--------------------|----------------|
| <b>ANGLES</b>       | Salavert     | <b>LA SALVETAT</b> | La Broutille   |
| <b>LAMONTELARIE</b> | La Bouriotte | <b>BARRE</b>       | Gos            |
| <b>BERLATS</b>      | La Bessière  | <b>BARRE</b>       | Canac          |
| <b>ESPERAUSSES</b>  | Hiviès       | <b>MOULIN-MAGE</b> | Rieuvel        |
| <b>VIANE</b>        | Sepval       | <b>NAGES</b>       | Carrières      |
| <b>GIJOUNET</b>     | Ornac        | <b>MURAT</b>       | Les Longagnes  |
| <b>ESCROUX</b>      | Le bourg     | <b>FRAISSE</b>     | La Montaudarié |
| <b>ST SALVI</b>     | Les Ouradous | <b>CASTANET</b>    | Le Basset      |
| <b>LACAUNE</b>      | Gandilhou    | <b>ROSIS</b>       | La Fage        |
| <b>LACAUNE</b>      | Prat Merly   | <b>CAMBON</b>      | Les Taillades  |
| <b>SENAUX</b>       | Le bourg     |                    |                |

A ces travaux routiers annuels, s'ajoute un investissement supplémentaire.

Compte-tenu de sa forte fréquentation touristique et de l'augmentation du nombre d'éboulements, la route qui dessert le hameau d'Héric (commune de Rosis) fait l'objet de plusieurs études :

- une première réalisée de juin 2022 à février 2023 pour évaluer le risque rocheux,
- une seconde en cours, destinée à déterminer les travaux de sécurisation à réaliser.

Les travaux sont envisagés pour l'automne 2023.

### PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2023

La régie Eclairage Public achève les travaux du programme 2022 de remplacement de luminaires. Une projection du futur programme 2023 a été présentée en commission. En parallèle, la Communauté de Communes a fait une demande pour bénéficier du dispositif FONDOS VERT pour l'achat et la pose de 800 luminaires supplémentaires et 200 horloges astronomiques. Si une aide était accordée, le programme 2023 serait revu en intégrant les luminaires subventionnés.

Pour rappel, les luminaires mis en place depuis quelques années sont préprogrammés pour baisser le flux lumineux de presque 50% en milieu de nuit. Les prochains luminaires qui seront commandés abaisseront le flux lumineux de 80%. À ce jour, deux communes ont choisi d'éteindre leurs luminaires d'éclairage public en milieu de nuit, il s'agit de Fraïsse-sur-Agoût et de Castanet-le-Haut. La Communauté de Communes les a accompagnées dans la mise en œuvre des programmes d'extinction. La commune de Viane a également opté pour l'extinction nocturne. La Communauté de Communes étudie actuellement sa réalisation. D'autres communes sont encore en réflexion sur une possible extinction.

## ▶ Les travaux en cours

### • Les Totems : Terre de géants au pays des Totems

Il y a plus de 5000 ans, les massifs du Haut-Languedoc accueillirent leurs premières statues-menhirs, des mégalithes gravés qui nous sont parvenus, déesses muettes et mystérieuses.

Elles racontent un récit ancien de l'Humanité, une action lointaine de l'Homme sur son environnement et marquent le territoire aussi bien que l'Histoire.

Aux quatre coins de la Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc seront érigés de véritables totems : quatre portes d'entrées monumentales. Vous les retrouverez au niveau du sentier de l'enfant sauvage à Lacaune, au col du Cabaretou au Soulié, au col de Fontfroide à Fraïsse-sur-Agoût et au col de Madale à Rosis. Références historiques, supports d'actions culturelles et d'évènements, invitation à la découverte de tout le territoire, clin d'œil aux savoir-faire des professionnels de la pierre de nos contrées, ces « mégalithes modernes » seront un porte-voix de l'action touristique, culturelle et patrimoniale du Haut Languedoc et des vitrines exceptionnelles des trésors de la montagne, naturels et humains.

Elevés par la robustesse du granit, âme du Sidobre, stabilisés par la vigueur de la pierre de Madale, essence du Haut Languedoc, les Totems sont un mariage délicat du Tarn et de l'Hérault, de la Préhistoire et du Contemporain, du tourisme et de la culture, de l'industrie de l'Homme et des paysages... comme les statues-menhirs il y a cinq millénaires. Ce projet est porté par la Communauté de Communes, mis œuvre par les architectes Benoit MAIGNIAL et Mathieu Collos, par MUZZARELLI et des entreprises du territoire, dont les pierres des Carrières Plo et de Madale. Il est co-financé par la Communauté de Communes, la Préfecture du Tarn et le fonds LEADER de L'Union Européenne (UE) porté par le PETR des Hautes Terres d'Oc.



Mise en place au col de Fontfroide

## • L'accueil de loisirs de Murat-sur-Vèbre

La Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc (CCMLHL), compétente en matière d'enfance/jeunesse a recensé l'arrivée de nouvelles familles, amplifiée par l'effet COVID, dépourvues de soutien familial et mis à mal par le peu d'offre de mode de garde sur le territoire.

La commune de Murat-sur-Vèbre, concernée par ce phénomène, disposait jusqu'alors d'un service de garderie périscolaire et pendant les vacances scolaires. En 2022, ces services ont été labellisés Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) par la Caf afin d'offrir une prestation de qualité avec une tarification adaptée aux ressources des familles.

L'ALAE et l'ALSH ont donc été transférés à la CCMLHL dans le cadre de ses compétences avec une délégation de gestion à la commune de Murat-sur-Vèbre.

Dès lors, l'effectif d'enfants accueillis ne cesse de croître et ce ne sont pas loin de 30 enfants, de toute la Communauté de Communes, qui s'inscrivent à chaque petites vacances scolaires.

Les locaux, aujourd'hui partagés avec la bibliothèque municipale et l'école maternelle, ne sont plus adaptés. Il est apparu nécessaire d'envisager la création d'un bâtiment propre à l'accueil de loisirs intercommunal, conformément aux exigences de la PMI (service de Protection Maternelle et Infantile) et de la DDETS-PP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) et conçus au regard des besoins des enfants.

Accolé à l'école maternelle de Murat-sur-Vèbre, ce nouveau bâtiment permettra de conserver une certaine praticité, fonctionnalité, de sécuriser les enfants via un espace extérieur fermé et protégé et de favoriser la mutualisation de certains outils pédagogiques avec l'école.

Les travaux ont débuté en ce début d'année et seront finalisés avant la fin d'année 2023.



## • Les cœurs de village

Dans le cadre de ses opérations « cœur de village », la Communauté de Communes investit cette année sur la commune de Lamontéliarié. Le but de ce projet est de réhabiliter et d'embellir le parvis de la mairie. Les travaux concernent :

- la réfection et la sécurisation du terrain de pétanque,
- la création d'une aire de pique-nique,
- la mise en valeur du site,
- la rénovation et la mise en valeur des abords de la mairie.

Le marché de travaux est en cours d'attribution. Les travaux sont prévus pour l'automne 2023.

Deux autres projets « cœur de village » sont à l'étude actuellement : Le Soulié et Saint-Salvi-de-Carcavès.





# Petites villes de demain au service des commerces et de l'économie locale

Le service Petites Villes de Demain de la Communauté de Communes s'est attaché à définir une stratégie pour dynamiser le commerce et l'économie locale :

1. *Instaurer une concertation entre les acteurs économiques du territoire*
2. *Maintenir et renforcer le tissu commercial et artisanal*
3. *Requalifier les locaux commerciaux, lutter contre la vacance, proposer des baux commerciaux de qualité en centre-ville*
4. *Agir sur l'espace urbain, augmenter son attractivité, améliorer le parcours client*
5. *Accompagner les porteurs de projets dans les projets d'amélioration et de développement ainsi que dans les projets d'installation*
6. *Contribuer au développement d'un marketing territorial*

Quelques exemples clés des actions en cours et à venir :

## • Et si on égayait nos rues commerçantes ?

Mayté, en charge du développement économique à la Communauté de Communes, entourée des commerçants des communes Petites Villes de Demain ont imaginé une animation commerciale étonnante pour dynamiser nos rues commerçantes durant l'été.

Il s'agit de la première édition « **Art en l'air** », exposition photos grand format sur les façades des 3 communes Petites Villes de Demain (Lacaune, Murat et La Salvetat), intitulée « **Ici, ils sont les rois** », qui viendra mettre en scène les animaux emblématiques de notre montagne dans des mises en scènes décalées et dans des paysages emblématiques de notre territoire.

Un petit jeu sera incorporé dans les photomontages exposés sur les communes de Lacaune et Murat, pour vous faire gagner des bons de réductions dans vos commerces préférés !

**Ouvrez grand vos yeux !**

## • Vos commerçants se mettent à la page !

Pas toujours facile pour nos commerçants de s'y retrouver dans le vaste univers du numérique, alors nous sommes là pour les accompagner ! En partenariat avec la CCI, nous leur avons permis de participer à des ateliers pour se mettre à la page ! **Google My Business, Facebook, Instagram et Canva n'auront plus de secrets pour eux.** Il est certain que vous verrez fleurir de nouveaux comptes, **n'hésitez pas à vous abonner, à devenir leurs amis pour suivre leurs actualités et les soutenir !**



Atelier transformation digitale avec les commerçants de Lacaune, Murat et La Salvetat

## • La Communauté de Communes soutient le commerce local

En partenariat avec la CCI du Tarn, le label « Préférence Commerce » vise à valoriser la qualité d'accueil et de service des commerces de proximité engagés dans une démarche qualité.

Les commerces qui le souhaitent vont bénéficier de conseils individualisés et personnalisés, afin de valoriser leur professionnalisme, de dynamiser leur commerce et d'améliorer leur adaptation à la demande de leur clientèle.

Un parcours exigeant en plusieurs étapes, dont un diagnostic individuel du lieu de vente, un plan d'action ou encore un audit mystère.

À la clé : l'obtention du label « Préférence Commerce », une reconnaissance et une promotion nationale.

## • France Services : un acteur clé pour l'emploi

Depuis de nombreuses années, l'Espace France Services de la Communauté de Communes et ses partenaires s'engagent en faveur de l'emploi local à travers la mise en relation des demandeurs d'emplois avec les employeurs du territoire : CVthèque, Bourse à l'Emploi Agricole, Forum emploi, Job Dating, Opération de Recrutement, Visites d'entreprises...

Pour 2023, c'est une nouvelle initiative qui a été proposée. Le traditionnel Forum de l'emploi des Hauts Cantons est devenu « **En Chemin vers l'entreprise** ». Ce sont trois entreprises du territoire, dans les secteurs d'activités de la santé, de l'hôtellerie-restauration et de l'industrie agro-alimentaire, qui ont ouverts leurs portes et mis en situation réelle les demandeurs d'emplois. Objectif atteint pour cette nouvelle version « originale » de recruter !

## • Nouveaux partenaires à France Services

### SAFER Occitanie du Tarn

Léa Salles, conseillère foncier

06 82 69 83 57 – [lea.salles@safer-occitanie.fr](mailto:lea.salles@safer-occitanie.fr)

Permanence tous les lundis après-midi

### La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Cécile Kieffer : 06 77 94 43 30 - [cecile.kieffer@cm-tarn.fr](mailto:cecile.kieffer@cm-tarn.fr)

Christine Ramos : 05 63 48 42 08 - [christine.ramos@cm-tarn.fr](mailto:christine.ramos@cm-tarn.fr)

Permanence le 1<sup>er</sup> mardi du mois

### La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Marie Navarro, Territoire Sud Tarn

[m.navarro@tarn.cci.fr](mailto:m.navarro@tarn.cci.fr)

Permanence le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois

### Reprise des permanences du Conciliateur de Justice

qui vous recevra les 3-10-17 juillet / 28 août / 11 septembre 2023

Ludovic Waret Conciliateur de Justice Cour d'Appel de Toulouse

Tribunal Judiciaire de Castres - [ludovic.waret@conciliateurdejustice.fr](mailto:ludovic.waret@conciliateurdejustice.fr)

**Inscription aux permanences sur rendez-vous à  
France Services au 8 rue Antoine Cambon à Lacaune  
Tel : 05 63 50 77 80 – 07 87 26 15 24 - [mfs@ccmlhl.fr](mailto:mfs@ccmlhl.fr)**

## • La nature, le sport et la culture pour transmettre des valeurs aux jeunes

En 2023, le service jeunesse du pôle « service à la population », mené par Lisa Portes, Mélanie Caron et Adeline Gazel, a souhaité établir un projet territorial jeunes autour de valeurs humaines et sociales fortes : la tolérance et l'ouverture à l'autre. Dans ce projet nommé « tout en couleur », les techniciennes ont imaginé des temps forts proposés aux jeunes du territoire âgés de 10 à 17 ans, pendant les vacances scolaires. Ainsi, une première activité « à la quête de nos origines » a plongé un groupe de 15 jeunes dans l'univers du néolithique, avec une veillée insolite au Centre d'Interprétation des Mégalithes. L'activité s'est ensuite étendue à la Micro-Folie au Pailher de Prat d'Alaric à Fraïsse avec Pierre Clanet et Anna Fontrouge. Ils ont ainsi initié les adolescents au musée numérique, à la réalité virtuelle et à l'imprimante 3D, ainsi qu'à toutes les possibilités culturelles qu'offre le dispositif. La session s'est ensuite achevée par une cani rando autour du lac de Vésoles grâce à laquelle les jeunes participants ont pu apprendre à faire équipe avec leur animal.

Une seconde activité a eu lieu aux vacances de printemps. 24 jeunes sont partis « à l'aventure dans le Caroux » le temps d'une journée, mêlant sport, nature et notions juridiques. Marine Kwasnik, juriste en droit de la famille et fondatrice de « droit dans ses baskets » a proposé une course d'orientation au village de Douch, afin d'aborder de façon ludique le thème sensible du harcèlement scolaire et cyber-harcèlement.

En parallèle, Maryline Brochet, animatrice en « émerveillement de la Nature » a permis aux jeunes de découvrir l'environnement de façon originale et bienveillante, grâce à l'approche sensible et sensorielle de la nature, l'approche créative et la lecture des indices du monde animal et végétal.

La journée s'est achevée autour du four à pain de Douch où les bénévoles de l'association « Couleurs du Caroux » ont tenu à partager un repas intergénérationnel avec nos jeunes aventuriers.



Canis rando autour du lac de Vésoles



Course d'orientation à Douch

# L'agriculture : un secteur économique majeur, au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes

## • Les temps forts de la commission agriculture, circuits courts développement durable

Les pratiques agricoles façonnent les paysages, elles jouent un rôle majeur dans l'équilibre agro-écologique du territoire. La Communauté de Communes cherche à maintenir ces pratiques, notamment pastorales qui font partie de l'identité du territoire et représentent un secteur économique important.

La Communauté de Communes cherche aussi à donner accès au plus grand nombre à une alimentation de qualité en favorisant les circuits courts.

La commission agriculture circuit court, développement durable a à cœur d'adapter et pérenniser la filière agricole face aux enjeux climatiques et sociétaux actuels. Elle intègre les problématiques liées à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

## • Le défi foyers à alimentation positive

*Manger bio et local sans augmenter son budget, c'est possible ?*

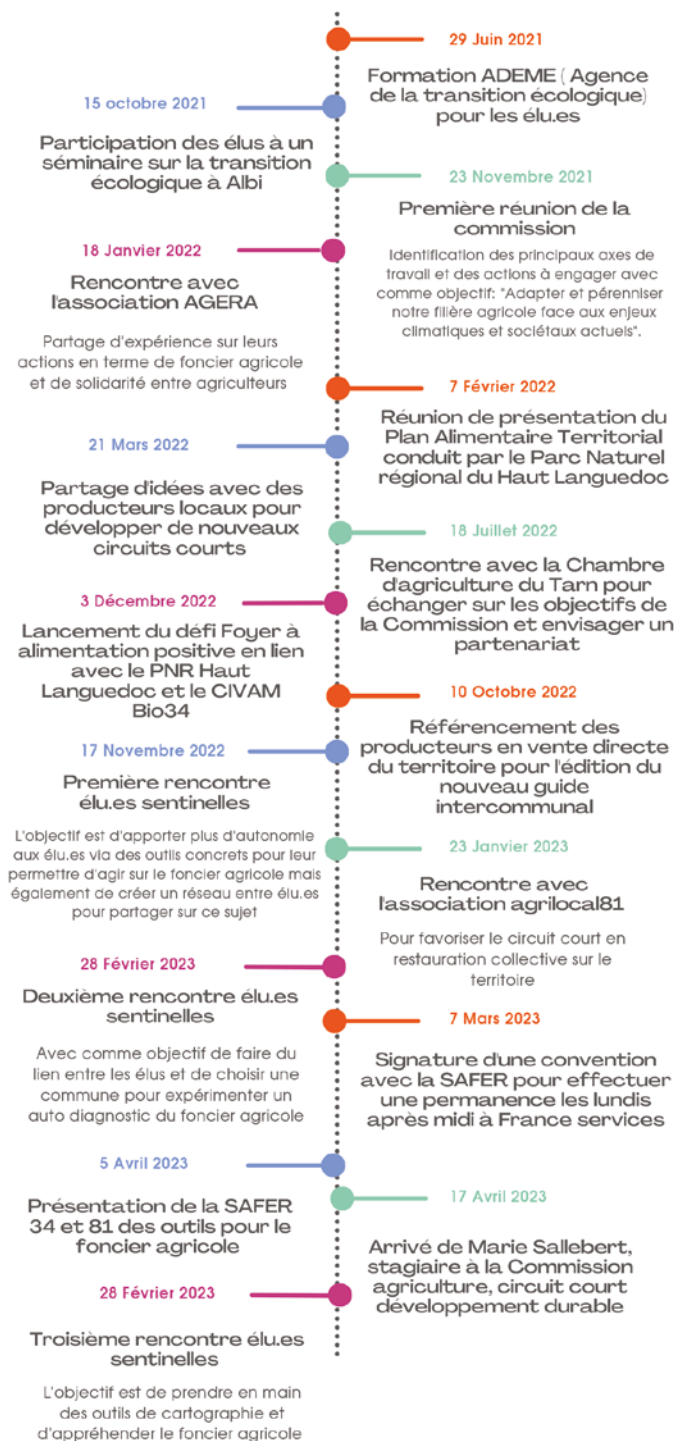
11 ménages du territoire, soit une trentaine de personnes (familles, couples, co-locataires) ont relevé le défi porté par le CIVAM Bio 34 et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le « défi FAAP » est relayé sur notre territoire par l'espace de vie sociale intercommunal l'Arc-en-Ciel.



Balade bucolique et cueillette de plantes avec Anne Vaillhé, experte en plantes sauvages comestibles



Découverte de l'exploitation bovine La Ferme des Signoles à Fraïsse-sur-Agoût



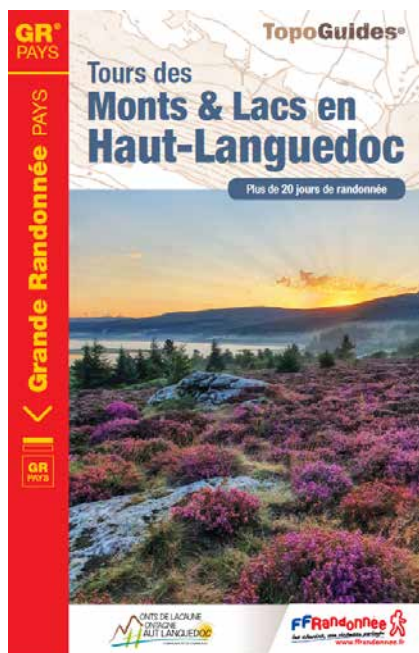
## TOURISME

### • Les visites commentées de l'été

Chaque été, l'Office de Tourisme propose un riche programme de visites commentées.

- Visite commentée des villages : Lacaune-les-Bains (mardi), Fraisse-sur-Agoût (mercredi) et La Salvetat-sur-Agoût (vendredi).
- Visite commentée du sentier de l'enfant sauvage à Lacaune-les-Bains (mardi, mercredi et jeudi).
- Visite du Centre d'Interprétation des Mégalithes à Murat-sur-Vèbre (lundi et jeudi).
- Ateliers enfants au Centre d'Interprétation des Mégalithes à Murat-sur-Vèbre (mercredi).
- Visite du Barrage du Laouzas à Nages (jeudi).
- Deux visites de l'usine d'embouteillage à La Salvetat-sur-Agoût (mardi et vendredi).
- Visite de la Maison de la Charcuterie à Lacaune-les-Bains (vendredi et samedi) et de la Filature Ramond à Lacaune-les-Bains (lundi, mercredi et vendredi).

**Les inscriptions sont obligatoires et se font à l'Office de Tourisme au 05.32.11.09.45**



### • Le nouveau topo-guide GRP (Grande Randonnée de Pays) « Tours des Monts & Lacs en Haut-Languedoc »

Après un long travail de trois années, les nouveaux circuits ont été finalisés et le nouveau topo-guide est sorti au mois de juin.

Sous forme de grandes boucles, les randonnées peuvent se faire en itinérance, sur deux à plusieurs jours selon la distance.

Composé de sept boucles, ce topo-guide reprend les quatre anciens circuits réalisés lors de la création du premier topo-guide « Tours dans la Montagne du Haut-Languedoc » : Tour du Caroux, Tour du lac de la Raviège, Tour du Somail et Tour de l'Espinouse.

Les trois nouveaux circuits sont : En suivant l'Enfant Sauvage, Entre Vèbre et Agoût et Entre Gijou et Raviège.

Deux liaisons sont également proposées : Le Chemin des Muletiers (de Murat à Lacaune) et Le Pont du Viau par Payrac.

Le topo-guide est disponible dans les Bureaux d'Information Touristique au prix de 16,50 €.

L'inauguration officielle a eu lieu le dimanche 9 juillet à Rieumontagné près du lac du Laouzas.

### • Les salons de promotion

Dans le cadre de sa mission «Promotion», l'Office de Tourisme se déplace régulièrement afin d'assurer la promotion de notre destination.

Tout au long de l'année, l'équipe est heureuse de mettre en avant les atouts de notre territoire auprès des visiteurs rencontrés.

Ainsi, l'Office de Tourisme s'est déjà rendu sur le célèbre salon de la Pêche de Clermont-Ferrand en janvier ; en mars de nombreux salons se sont succédés : la Foire de Printemps de Montpellier, le Salon Occ'ygène (salon des activités de pleine nature) de Toulouse, la Foire de Béziers sur la thématique Bien-Être.

En juin vous avez retrouvé l'Office de tourisme sur : les Tarnivores à Albi (thème Gastronomie) et les 50 ans du Parc naturel régional du Haut-Languedoc à La Salvetat-sur-Agoût.

En août, nous serons présents à la Foire des Vins de Gaillac et en septembre sur le Festival What A Trip ! à Montpellier (festival du film de voyage et d'aventure) et sur le Salon du Voyage à Montpellier.

Le choix est porté sur les salons à thème de proximité, afin de mieux cibler et séduire les futurs vacanciers.



## Les équipements de loisirs

| Année | Consommation  | Prix TTC     |
|-------|---------------|--------------|
| 2017  | 1 122 063 kWh | 106 651,51 € |
| 2018  | 1 239 046 kWh | 138 007,64 € |
| 2019  | 1 305 045 kWh | 168 518,68 € |
| 2020  | 1 178 622 kWh | 133 626,45 € |
| 2021  | 1 294 829 kWh | 146 529,96 € |
| 2022  | 1 166 465 kWh | 215 835,99 € |

La sobriété énergétique reste le maître-mot dans les actions menées. La consommation d'électricité à **la piscine et au centre de bien-être de Lacaune** a été maîtrisée comme le montre le tableau. Les efforts payent mais ne doivent pas être relâchés. L'étude de faisabilité pour l'implantation d'une chaufferie bois ou de panneaux solaires n'a pas encore donné son verdict.

L'augmentation de toutes les charges confondues nous amène à prévoir une révision des tarifs. Les cartes d'abonnement seront réservées aux habitants de la Communauté de Communes comme un avantage privilégié. Votre pièce d'identité sera demandée à l'entrée.



Vue aérienne de la piscine « Espace des Sources Chaudes » à Lacaune

Les lacs sont désormais bien pleins, ce qui devrait permettre une saison touristique quasiment à la normale. Le label « Pavillon Bleu » sur **nos bases de loisirs**, gage de qualité de nos eaux de lacs, accentue le critère d'économie d'eau potable. Ainsi pour l'obtenir, les douches des plages seront fermées.

Par ailleurs, l'obtention de ce label nécessite aussi de revoir le fonctionnement de la collecte des déchets. En effet, les corbeilles ont été enlevées sur l'ensemble des plages afin de privilégier les Points d'Apports Volontaires sur lesquels tous les tris sont possibles, y compris le composteur pour les restes des pique-niques. N'oublions pas que beaucoup de choses se trient, ayons les bons gestes ! Ces Points d'Apport Volontaires seront mis en évidence par des bannières sur mâts afin de les rendre bien visibles.



## Culture - Patrimoine

### • Après une année de fêtes... une autre arrive !



Tout au long de l'année, votre Communauté de Communes vous a proposé des rencontres culturelles. Fidèle à ses valeurs de rayonnement sur tout le territoire, ces rendez-vous ont été donnés sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Musique, danse, théâtre... pour jeune public et pour tous. Chaque fois le service culturel vous a proposé des spectacles de qualité et nous remercions le public venu partager ces moments forts. Notre partenariat avec la Scène Nationale d'Albi et la Scène de Bayssan de l'Hérault nous a également permis d'étoffer notre programmation et nous les en remercions. Les sorties de « Ce soir on bouge » ont permis d'amener des personnes, venant de tout le territoire, en minibus, à la Scène Nationale d'Albi et ce, toujours dans la bonne humeur et dans un souci de partage. Merci à eux !

Quelques moments forts à souligner ? Le service culturel se souvient avec plaisir de la soirée Halloween où la frayerie s'est transformée en rires. Nous n'oublierons pas également le premier festival «Marée Haute» que nous avons accueilli sur notre territoire et qui a permis à un grand nombre de nos prestataires d'ouvrir leurs portes à un public venu nombreux découvrir notre belle Communauté de Communes. Le mois de novembre ne nous a pas laissé en reste avec deux spectacles « Le silence des oiseaux » et « OPA » qui a permis aux collégiens de partager des moments de mémoire collective. Notre première résidence « Balises » s'est également bien déroulée. Les artistes accueillis ont été comblés et l'expérience a prouvé que notre territoire, son histoire, ses paysages pouvaient œuvrer comme un réel incubateur artistique. Les sorties en minibus que ce soit pour Albi (SNAT) ou le festival de musique classique de Cordes-sur-Ciel furent aussi des moments très sympathiques.



Toujours fédéré autour des valeurs de partage et de rayonnement culturel, votre service culturel prépare désormais la saison 2023/2024. Avec en point de mire l'inauguration de la salle de spectacle de notre pôle culturel situé à Lacaune mais pas que... il y aura encore et toujours des spectacles sur l'ensemble de la Communauté de Communes, des sorties en minibus vers l'extérieur, à Albi (et nouveauté : à la Scène de Bayssan), certainement l'acte 2 de Marée Haute, une résidence d'artistes... Mais chut ! C'est l'été, place aux belles animations des associations de chaque commune que nous soutenons toujours dans leur communication.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Encore merci au public fidèle (le service culture mettra en place un système de carte d'abonnement à partir de septembre) et merci à nos élus qui nous soutiennent dans notre mission.

Le service culture remercie l'Office de Tourisme pour son aide à la diffusion de notre agenda culturel.

## • Retour sur le Festival Marée Haute

Quand les énergies s'additionnent, même les montagnes bougent ! En 2023, la Communauté de Communes a souhaité créer la première édition d'un festival « Signature », un moment fort lui permettant de rayonner sur tout son territoire et au-delà.

Une formidable rencontre plus tard, celle faite avec l'association Arpèges & Trémolos organisatrice du célèbre Festival Pause Guitare (à Albi), et le projet était lancé ! C'est ainsi que naît le Festival Marée Haute, un nom qui évoque à la fois l'esprit décalé de la programmation, la grandeur des paysages de nos contrées et son souhait de déferler sur tous nos villages.

Inscrit dans une démarche collective, avec pas moins de 9 communes concernées sur les 20 de la Communauté pour cette première édition, Marée Haute rassemble une multitude d'acteurs locaux, qu'ils soient associatifs, entrepreneuriaux, publics ou bénévoles. Une aventure derrière laquelle se retrouve tout un territoire !

Avec plus de 5500 festivaliers, la première édition du Festival Marée Haute, organisée main dans la main avec Arpèges & Trémolos, a été un magnifique week-end de fête.

Mille mercis à nos nombreux partenaires, aux associations, à tous les visiteurs et aux équipes aussi diverses que variées qui ont œuvré à tous ces beaux moments.

Retour en images et en souvenirs sur 4 jours de concerts, randonnées, spectacles de rue, apéros-concerts... sur notre beau territoire !





**Lettre d'informations de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc - Place du Général de Gaulle - 81230 Lacaune-les-Bains**

**Directeur de la publication : Daniel Vidal - Rédactrice en chef : Isabelle Saint-Hilary - Conception graphique : Anna Fontrouge**

**Crédit photos : I. Saint-Hilary, B. Gos, A. Fontrouge, A. Gazel, L. Portes, R. Bascoul, M. de Calvairac, H. Verdier, L. Ginet, M. Casares**

**Impression : Imprimerie Périé - Tirage : 4 500 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique**

**[www.ccmlhl.fr](http://www.ccmlhl.fr) - [contact@ccmlhl.fr](mailto:contact@ccmlhl.fr) - 05 32 11 09 25**